

LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE AU QUÉBEC

par Pierrette Maurais

La Société d'agriculture du Canada, fondée en 1789, donnera naissance à des sociétés d'agriculture de districts et par la suite à celles de comtés. Encore aujourd'hui certaines de ces sociétés continuent leur œuvre dont celle du comté de Kamouraska.

Cette première société d'agriculture est fondée à Québec, sous les auspices de lord Dorchester. Elle se compose de marchands, d'avocats et de grands propriétaires terriens. Elle a pour but de favoriser l'adoption de nouvelles graines de semences et l'amélioration des troupeaux. Elle entend répandre les expériences agricoles positives et encourager les cultures du chanvre, du lin et de la garance pour en faire l'exportation. Elle préconise les cultures du trèfle, du sainfoin et de la luzerne pour les pâturages, tout en proposant les cultures de navets et de bettes pour nourrir le bétail en hiver.

Ses membres doivent payer une guinée (4,20\$) par an. On s'attaque, en premier, à prévenir la maladie du blé noir et de l'avoine noire et à concevoir de meilleures méthodes de préparation des semences¹. La société met aussi en place un concours destiné à récompenser les meilleurs

exploitants agricoles donnant ainsi naissance aux expositions agricoles.

En 1815, la législature de Québec commande une étude sur l'agriculture dans la province du Bas-Canada amenant, deux ans plus tard, à la création de sociétés d'agriculture regroupées en trois districts : Québec, Montréal et Trois-Rivières. En 1818 l'Acte pour l'encouragement de l'agriculture accorde 2000 livres (8000\$)² aux sociétés d'agriculture; 800 au district de Québec, 800 au district de Montréal et 400 à celui de Trois-Rivières. Cet argent servira à donner des prix aux cultivateurs qui produisent les meilleurs grains, légumes ou autres végétaux utiles, qui inventent des instruments aratoires ou qui en vulgarisent l'usage, qui adoptent les meilleures méthodes de culture, qui élèvent les meilleurs chevaux, bovins, moutons, porc, etc. mais pas plus de 20 livres (80\$) seront attribuées au même concurrent. Une toute première exposition agricole est tenue par la Société d'agriculture de Québec les 20 et 21 octobre 1818, sur un site appelé *Cove's Fields*, derrière l'actuel Manège militaire à Québec.³

Au cours de l'année 1818 le district de Gaspé s'ajoute et on

subdivise les districts en comtés. À l'intérieur de ces comtés, il y aura de nouvelles subdivisions. Pour notre région, la Côte-du-Sud, nous retrouvons le comté de Cornwallis avec la société d'agriculture de Kamourasaka et de Trois-Pistoles (le comté de Cornwallis s'étendant jusqu'à Rimouski), Devon avec Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Thomas (Montmagny) et Hertford avec Saint-François et Saint-Charles. Le *Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada* de 1819⁴ nous informe que pour l'année 1818 la société d'agriculture du district de Québec a fait distribuer gratuitement différentes espèces de grains venant d'Europe. Concernant l'état général de l'agriculture il mentionne que « les terres y sont en général assez bien cultivés (sic) mais les habitants de la campagne sont malheureusement trop attachés à leur ancienne routine. Comme ils sont intelligents, si l'on trouvait le moyen de les instruire dans l'art de bien cultiver leurs terres, il est probable que l'on pourrait facilement les mettre à peu près au niveau des cultivateurs Européen (sic). »⁵ La manière efficace d'y arriver serait de publier, grâce à une aide pécuniaire accrue, un « papier périodique » sur l'agriculture.

Le montant de 800 livres (1600\$) alloué à la Société sert à récompenser les meilleurs : étalons, juments, taureaux, vaches, béliers, brebis, moutons, verrats, truies et jeunes cochons, la plus grande quantité de blé, d'avoine, de pois, de patates, de navets, de foin, de trèfles et de mil. On souligne aussi l'innovation en donnant des prix aux personnes ayant par expérience permis de mettre des moissons vertes en grain, trouver le

Assemblée tenue au Presbytère de St. Charles, Mardi le 1er.
Août 1820

Présens :—L'Hon. Mr. Turgeon, (M. H.) Président ; Messire Perras, Curé, de St. Charles ; le Col Féréol Roi, Mr. Thomas Frazer, Agent, Beaumont ; Mr. Forgue, Agent, St. Michel ; Messrs. Louis Turgeon, P Dallaire, Joseph Gosselin, L. Turgeon, St. Charles ; Louis Tellier, Louis Boilard, Louis Turgeon, Beaumont ; Mr. Dugal, St. Michel.

De la part de la Société d'Agriculture de Québec :—Messrs. A. Anderson et Neilson.

Lu les conditions annexées à la liste des prix.

Nombre de compétiteurs, 31.

Experts nommés par l'Assemblée :—Le Capit. Joseph Gosselin, Mr. Pierre Dallaire, St. Charles ; Messrs. Louis Tellier, Thomas Frazer, Beaumont ; Michel Forgue, Louis Dugal, St. Michel ; Anthony Anderson, Québec.

Après avoir lu aux Experts la liste des Prix, et expliqué les conditions, et avoir visité les Bestiaux et autres articles produits, les Prix et Récompenses suivans ont été adjugés et accordés conformément à la décision desdits Experts, et leur montant payé publiquement aux personnes ci-après nommées, savoir : *Piastres*

1. Pour le meilleur Cheval entier, de vraie race canadienne, gardé par des cultivateurs, et qu'on ait laissé couvrir au moins six cavales dans la dernière saison, à Germain Rousseau, de St. Michel, 1 Cheval rouge de 3 ans, 8
2. Pour la meilleure Jument Poulinière, de vraie race canadienne, qui ait eu au moins 2 poulains, à Jacques Morency, de Beaumont, 1 Jument blanche de 11 ans, 8
3. Pour le meilleur Taureau, de vraie race canadienne, n'ayant pas moins de 2 ans, à Paul Racine, de St. Michel, pour 1 Taureau de 3 ans, 8
4. Pour la meilleure Vache à lait, do. n'ayant pas plus de 8 ans, à Paul Mercier, de St. Michel, 8

RECOMPENSES.

- | | |
|--|---|
| A Joachim Bernier, de St. Charles, 1 Cheval rouge de 2 ans, | 4 |
| Louis Couture, de do. pour 1 Jument grise de 5 ans, | 4 |
| Jean Patris, de St. Michel, pour 1 Jument blonde de 8 ans, | 3 |
| Ignace Ruelle, de St. Charles, pour 1 Vache de 7 ans, | 4 |
| Louis Morrisset, de do. pour 9 Veaux d'un an, | 4 |
| Ignace Ruelle, de do. pour 1 Cochon entier d'un an, | 2 |
| Joseph Couture, de do. pour 1 Truie de 2 ans, | 2 |
| Pierre Duquet, de do. pour 1 Truie de 14 mois, | 1 |
| Etienne Vallières, de Beaumont, 20s. et Joseph Duquet, de St. Charles, 15s. pour avoir assisté pour les Labours, | 7 |

Exposition de la Société d'agriculture de Québec tenue à Saint-Charles. Journal de la Chambre d'agriculture de la province du Bas-Canada, 1821.

meilleur temps pour mettre les terres en foin, préparer et produire le meilleur plan pour une rotation de moisson adaptée au sol, au climat et au marché du district de Québec, inventer la meilleure machine à battre le blé, à vanter, à semer et la meilleure herse. Il y a

Assemblée tenue au Presbytère de St. Jean Port Joli, le 28 Juillet 1820.

Préfens:—Simon Frazer, Ecr. de St. Jean, (M. H.) Président, David Harrower, Ecr. Agent; le Capit. J. Bte. Morin, Agent, de St. Roch; l'Hon. Mr. De Gaspé, Gabriel Marchand, Ecuyer, Messrs. Amable Charon, Charles Fortin, de St. Jean; Gabriel Bélanger, Benoit Peltier, Eustache Cloutier, de St. Roch; Hilaire Gamache, de l'Ilet; John Smith, Ecuyer, de Ste. Anne.

De la part de la Société d'Agriculture de Québec:—John Macnider, Ecr. Vice-Présid.; Messrs. Voyer, Bélanger et Neilson.

La les conditions annexées à la liste des prix.

Nombre de compétiteurs, 37.

Experts nommés par l'assemblée:—Pierre Bélanger, Germain Francœur, St. Jean; Pierre Morin, Germain Leclerc, St. Roch; Hilaire Gamache, l'Ilet.

Après avoir lu aux Experts la liste des prix et expliqué les conditions, et avoir visité les Bestiaux et autres articles produits, les Prix et Récompenses suivans ont été adjugés et accordés conformément à la décision desdits Experts, et leur montant payé publiquement aux personnes ci-après nommées, savoir :

	<i>Piastres</i>
1. Pour le meilleur Cheval entier de vraie race canadienne, gardé par des cultivateurs, et qu'on ait laissé couvrir au moins 6 cavales dans la dernière saison, à Louis Marie Gagnon, de St. Jean, pour un Cheval brun de 4 ans,	8
2. Pour la meilleure Jument poulinière, de vraie race canadienne, qui ait eu au moins 2 poulains, à Louis Marie Gagnon, de St. Jean, pour une Jument blanche de 15 ans,	8
3. Pour le meilleur Taureau, de vraie race canadienne, n'ayant pas moins de 2 ans, à Frs Fournier, de St. Jean, pour un Taureau rouge de 2 ans,	8

RECOMPENSES.

A Joseph Fortin, de St. Jean, pour 1 Cheval noir de 3 ans,	5
Louis Carrier, de ditto, 1 Cheval rouge de 4 ans,	4
Joseph Caron, de St. Roch, 1 Cheval blond de 6 ans,	3
André Peltier, de ditto, 1 Jument brune de 11 ans,	5
Ls. Claude Bélanger, de St. Jean, 1 Jument noire de 13 ans,	3
H. Hudon Beaulieu, de St. Roch, 1 Jument rouge de 6 ans,	2
Pierre Déchène, de St. Jean, 1 Jument grise de 11 ans,	2
Frs. Marcel Bernier, de do. 2 Jumens noires, de 8 et 10 ans,	4
Antoine Verreau, de do. 1 Taureau rouge de 2 ans,	3
William Chapman, de l'Ilet, 1 Vache rouge de 3 ans, 4 piastres, (a remis 3 piastres)	1
Hilaire Gamache, de l'Ilet, 1 Vache caille de 5 ans,	2
Charles Duval, de St. Jean, 1 Bélier d'un an,	3
Ditto, ditto, 4 Brebis de 3 à 4 ans,	3
Isaac Robin, de ditto, 1 Cochon entier de 12 mois,	2
Jean Marie Morneau, de do. 1 Truie de 2 ans,	1
Hilaire Gamache, 4 piastres, Pierre Déchène, 3 piastres, Antoine Verreau, 2 piastres, pour avoir assisté avec leurs charrues et animaux pour les labours qui n'ont pas eu lieu,	9

Exposition de la Société d'agriculture de Québec tenue à Saint-Jean-Port-Joli. Journal de la Chambre d'agriculture de la province du Bas-Canada, 1821.

aussi des prix pour les laboureurs et les charrues. Sur la Côte-du-Sud, Antoine Picard de la Rivière-du-Sud obtient un prix pour sa

vache canadienne, André Blanchet de Saint-Pierre-du-Sud pour le plus grands poids de blé et le vicaire Jean-Baptiste Morin

de Kamouraska pour le plus grands poids d'orge.

Dans le *Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada* de 1821⁶ on y lit, pour l'année 1820, que les cultivateurs ont fait quelques progrès en adoptant les améliorations recommandées par la société en semant du trèfle et du mil avec leurs moissons vertes, en cultivant des navets, des patates et autres végétaux pour nourrir les animaux l'hiver. Les expositions ont démontré aussi que la race canadienne des bêtes à cornes est robuste et la plus propre à notre climat. C'est cette race que la société choisit d'encourager particulièrement. Les belles récoltes de grains tendent à démontrer qu'avec un meilleur système de culture nous ferions concurrence aux autres pays dans une situation semblable.

En 1820 pour les prix de districts Henri Pelletier de Kamouraska remporte 30\$ pour 2 arpents et sept dixièmes de blé rapportant 71 minots et Joseph Roy dit Desjardins de Kamouraska, 20\$ pour 2 arpents d'orge rapportant 75 minots, 4\$ vont à Joseph Desjardins de Kamouraska pour une charrue à renchausser, 8\$ à François Pelletier de Rivière-Ouelle pour un étalon de race canadienne et 8\$ à Michel Raymond de Kamouraska pour un taureau de race canadienne.⁷

La Société d'agriculture de Québec a tenu des concours à l'extérieur de la ville. Ces expositions appelées concours à la campagne ont eu lieu, pour le territoire englobant la Côte-du-Sud, à Kamouraska, Saint-Jean-Port-Joli, Montmagny, Saint-François et Saint-Charles. La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se

démarque car elle est la « Première société formée dans le district à l'imitation de celle de Québec, et la première qui eut offert de se charger de conduire seule une exhibition dans la campagne. »⁸

En 1821 les sociétés d'agriculture de districts encouragent la formation de sociétés auxiliaires dans leurs comtés. Ces sociétés auxiliaires devront se conformer à l'Acte de 1818 et donner des prix aux meilleurs cultivateurs et en faire rapport au gouvernement. Il y a donc des Sociétés d'agriculture couvrant un district et à l'intérieur de ce district des sociétés auxiliaires ou de comtés. Une somme de 180 livres est attribuée à ces sociétés auxiliaires qui prendront aussi le nom de sociétés subordonnées. La société auxiliaire d'agriculture de Sainte-Anne de la Grande Anse est établie en 1821. Elle comprend les paroisses de Sainte-Anne et de Rivière-Ouelle. M^{re} Bernard-Claude Panet, curé de Rivière-Ouelle, en est un des fondateurs et le président honoraire. L'abbé Charles-François Painchaud, curé de Sainte-Anne, en devient le président, François Letellier de Saint-Just le vice-président, Joseph Deslauriers le trésorier et Robert Dupont le secrétaire.⁹

En 1834, les sociétés de comtés sont définitivement établies avec le vote à la législature de l'acte pour promouvoir plus amplement l'encouragement de l'agriculture. Une société de comté doit être formée d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'au moins 12 membres. La cotisation est de 5 chelins (1\$). L'élection a lieu à tous les deux ans sous la présidence de l'officier de milice du comté. Le

RECOMPENSES.	
A Germain Lepage, de St. Pierre, pour un Cheval noir de 6 ans,	4
Frs. Théberge, de St. Valier, pour 1 cheval noir de 3 ans,	3
Jacques Morin, de do pour 1 Jument brune de 8 ans,	4
Louis Blais, de St. François, 1 Jument rouge de 6 ans,	3
Capit. Blais, de St Pierre, 1 Jument blanche de 12 ans,	2
Joseph Miville, de do. 1 Jument noire, de 19 ans,	2
Paschal Mercier, de Berthier, 1 Taureau noir de 3 ans,	4
F. X. Paré, Ecr. de St. François, 1 do. caille, de 2 ans,	2*
Col. Frazer, de St. François, 1 Vache rouge de 3 ans,	3*
Frs. Campagnard, de do. 1 Vache rougeâtre de 2 ans,	2
Frs. Paquet, de Berthier, 1 Vache caille de 2 ans,	2
Col Frazer, de St François, pour 9 Veaux d'un an,	3*
Capit. Martineau, de do. pour 10 Veaux d'un an,	3
Ant. Marceau, de St. Valier, pour une Charrue, une Herse, une machine pour renchauffer, et une machine pour sarcler les patates, toutes de son invention,	2
Félix Blanchet et Louis Breton, de St. Pierre, pour avoir assisté pour les labours, 10s. chaque,	4
* Mr. le Col. Frazer et Mr. Paré ont remis les sommes qui leur avoient été accordées.	

*Exposition de la Société d'agriculture de Québec tenue à Saint-François en 1820.
Journal de la Chambre d'agriculture de la province du Bas-Canada, 1821.*

maximum d'octroi est de 80 livres. Le président doit présenter un rapport et fournir la liste des membres. Il nomme les juges aux expositions. En 1845 on abroge les anciens règlements et il faut être au moins dorénavant 16 membres pour former une société de comté. Les sociétés tiennent deux concours par année, en septembre ou octobre et en janvier ou février.¹⁰ Tout cela mettait les bases à une prolifération de sociétés d'agriculture. Elles seront au nombre de 36 au début des années 1850 pour atteindre le chiffre de 80 en 1870.¹¹ Encore aujourd'hui près d'une trentaine d'expositions agricoles sont tenues par ces sociétés à la grandeur du Québec chaque année.

1. Archives de la Côte-du-Sud, *Papiers et lettres sur l'agriculture recommandés à l'attention des cultivateurs canadiens* F126/117/13.
2. À cette époque 1 livre = 4\$.
3. *Les faits marquants de l'histoire d'expo Québec. "Le Soleil"*, 3 août 2011.
4. Appendice A du XXVIII^e volume des *Journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada*.
5. *Idem*.
6. Appendice A du XXX^e volume des *Journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada*.
7. Firmin Létourneau, *Histoire de l'agriculture*, p. 94.
8. *Idem*.
9. Archives de la Côte-du-Sud, F001/10/2.
10. Firmin Létourneau *Histoire de l'agriculture*.
11. Gaston Deschênes, « Association coopératives et institutions similaires au XIX^e siècle », *Revue de l'histoire de l'Amérique française*, mars 1976.